



© Emmanuel Nguyen Ngoc / BnF

La Fondation Marc Ladreit de Lacharrière et la Bibliothèque nationale de France signent une nouvelle convention de partenariat permettant le financement de 5 000 Pass annuels lecture/ culture et Pass recherche de la BnF pour les étudiants boursiers des Crous d'Île-de-France

La Fondation Marc Ladreit de Lacharrière renouvelle et développe son partenariat avec la BnF, initié avec le Crous de Paris en 2022 puis élargi en 2024 à tous les étudiants des Crous d'Île-de-France.

Mercredi 17 septembre 2025, Eléonore de Lacharrière, administratrice de la Fondation Marc Ladreit de Lacharrière, et Gilles Pécout, président de la Bibliothèque nationale de France, ont signé, en présence du directeur du Crous de Paris, Thierry Bégué, et des directeurs adjoints des Crous de Versailles et de Créteil, Laurent Azoulay et Arthur Lecourbe, une nouvelle convention de partenariat pour une durée de trois ans. Celle-ci permet aux étudiants boursiers des Crous d'Île-de-France de bénéficier gratuitement d'un Pass annuel lecture/ culture ou d'un Pass recherche pour les étudiants dès la 3^e année de licence.

Avec le Pass annuel BnF lecture/culture, les étudiants accèdent gratuitement aux salles de lecture tous publics de la BnF | François-Mitterrand, qui composent une vaste bibliothèque de référence. Le Pass BnF lecture/culture leur offre aussi l'accès à tout un catalogue de ressources en ligne (200 bases de données, 70 000 revues et 160 000 livres électroniques). Ils peuvent également profiter en illimité d'une riche programmation culturelle proposée sur trois sites parisiens de la BnF (François-Mitterrand, Richelieu et Arsenal) avec le musée de la BnF, les expositions et les événements culturels : conférences, colloques, concerts, lectures, projections...

Le Pass recherche offre les mêmes avantages que le Pass lecture/culture et permet aux étudiants à partir de la licence de consulter toutes les collections de la BnF (40 millions de documents), accessibles dans les salles des bibliothèques de recherche de la BnF, réparties sur les quatre sites parisiens - François-Mitterrand, Richelieu, Arsenal, Opéra - et la maison Jean-Vilar à Avignon.

Parce que chaque parcours mérite les mêmes chances, la Fondation Marc Ladreit de Lacharrière s'engage avec la BnF et les Crous d'Île-de-France pour favoriser l'accès aux études supérieures, à la recherche et la réussite étudiante.

Contacts presse

BnF :

Elodie Vincent,
cheffe du service presse,
tournages et partenariats médias
elodie.vincent@bnf.fr
01 53 79 41 18

Hélène Crenon,
attachée de presse
helene.crenon@bnf.fr
06 59 66 49 02

Fondation Marc Ladreit de Lacharrière :

contact@fondationmll.org

À propos de la Fondation Marc Ladreit de Lacharrière

Dès la création de Fimalac en 1991, Marc Ladreit de Lacharrière, son président et fondateur, a souhaité que son entreprise puisse contribuer à agir en faveur d'une société plus égalitaire et solidaire, notamment au travers de sa fondation d'entreprise, la Fondation Culture & Diversité. Ces engagements se déploient en favorisant l'accès des jeunes issus des milieux modestes aux pratiques artistiques et culturelles. Ils se poursuivent par des actions en faveur du rayonnement culturel de la France, du dialogue des cultures et des civilisations, ainsi que dans le débat économique et social.

En 2020, la famille de Marc Ladreit de Lacharrière a souhaité créer la Fondation Marc Ladreit de Lacharrière afin de pérenniser et d'élargir ces actions. La Fondation a pour mission d'agir au service d'une société plus équitable, offrant à chacun les mêmes opportunités de développement quels que soient son origine sociale ou ethnique, son lieu de naissance, son handicap éventuel ou ses convictions religieuses.

Les Crous

Les Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) sont les opérateurs de l'État pour la vie étudiante. Établissements publics placés sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ils ont pour mission de favoriser l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiants par la gestion d'aides sociales étudiantes, du logement étudiant, de la restauration universitaire, de l'accueil des étudiants internationaux et l'animation de la vie culturelle et de campus.

En savoir plus sur les Crous : etudiant.gouv.fr

Les Crous d'Île-de-France

Crous de Paris : crous-paris.fr

Crous de Versailles : crous-versailles.fr

Crous de Créteil : crous-creteil.fr



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Retrouvez tous les communiqués sur l'espace presse de la BnF :
www.bnf.fr/fr/presse



bnf.fr